

Consultations juridiques



Une avocate exerçant depuis plus de 20 ans, vous reçoit en toute confidentialité pour vous informer et vous conseiller lors d'une consultation juridique gratuite :

- ◆ Problème familial (divorce, résidence des enfants, pension alimentaire, exercice du droit de visite...),
- ◆ Victime d'un accident,
- ◆ Problème de logement,
- ◆ Problème de succession ...

Possibilité d'aide juridictionnelle

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois
De 10h à 12h15

Gratuit et sans rendez-vous

Renseignements auprès du secrétariat
de la MPT / Centre Social : 04.91.73.14.59

Délégué défenseur des droits



Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Il est chargé de veiller à la protection de vos droits et libertés, par toute personne publique ou privée, et de promouvoir l'égalité.

Les délégués du Défenseur des droits peuvent vous aider, en cas de :

- ◆ Problème avec une administration ou un service public, si les démarches préalables auprès de ces services pour résoudre le litige ont échoué.
- ◆ Atteinte à des droits d'un enfant ou d'un adolescent ou si une situation met en cause l'intérêt supérieur d'un mineur
- ◆ Discrimination subie ou constatée (différence de traitement, à l'embauche, pour l'accès au logement, à un lieu public, à des services pour des motifs interdits par la loi comme votre origine, votre handicap, votre sexe, votre âge, votre orientation sexuelle...)
- ◆ Comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité.

Permanences à la Mairie du
9^{ème} et 10^{ème} arrondissement
Maison Blanche
150 avenue Paul Claudel 13009 Marseille

Les lundis matin et après-midi
Uniquement sur rendez-vous au 04.91.14.63.50



Maison Pour Tous
Centre social Bonneveine

Pour vous accompagner
dans toutes vos démarches
d'accès aux droits...



70 avenue André Zénatti 13008 Marseille
Tél : 04 91 73 14 59 - Fax : 04.91.73.93.27
Réfèrente : Gwennaëlle GONTIER

Les permanences d'aide administrative



Une équipe de bénévoles vous reçoit en toute confidentialité pour vous aider dans vos démarches administratives :

- ◆ Accueil, écoute, information, conseil, orientation,
- ◆ Lecture, explication et rédaction de courriers,
- ◆ Aide à la constitution et au suivi de dossiers administratifs (dossier CAF, dossier retraite, dossier MDPH, CMU, surendettement...)

Tous les lundis et jeudis de 9h30 à 11h30
(hors vacances scolaires)

Gratuit et sans rendez-vous

Renseignements auprès du secrétariat
de la MPT / Centre Social : 04.91.73.14.59

Les permanences numériques



Une équipe de bénévoles vous accompagne dans vos démarches numériques du quotidien.

- ◆ Création et consultation de comptes personnels pour accéder à vos droits, à un service, à une prestation sociale : compte CAF, compte AMELI (sécurité sociale), compte Pôle Emploi, compte CARSAT pour la retraite ...

Tous les jeudis de 9h15 à 12h15
(hors vacances scolaires)

Gratuit et sur rdv (compter environ 1h)

Prise de rdv auprès du secrétariat
de la MPT / Centre Social : 04.91.73.14.59

La conciliation de justice



Un conciliateur de justice assermenté vous reçoit pour le règlement amiable des litiges de la vie quotidienne :

- ◆ Relation entre bailleurs et locataires
- ◆ Litiges de la consommation
- ◆ Problèmes de copropriété
- ◆ Litiges entre personnes
- ◆ Litiges entre commerçants
- ◆ Litiges et troubles du voisinage

Tous les jeudis de 9h à 12h
(hors vacances scolaires)

Gratuit et sans rendez-vous

Renseignements auprès du secrétariat
de la MPT / Centre Social : 04.91.73.14.59